



Quelles agricultures pour demain ?



cirad 40
1984-2024

Épisode 4 : La valeur de l'agroécologie

TRANSCRIPTION

Sylvaine Lemeilleur (00:01)

Il faut se rendre compte à quel point on a mis de l'argent dans la recherche pour l'agriculture conventionnelle. Aujourd'hui, tant qu'on ne mettra pas autant d'argent dans la recherche en agroécologie ou en agriculture biologique, ce sera aussi difficile d'atteindre les mêmes niveaux de rentabilité qu'on peut avoir sur les autres types d'agriculture.

Générique (00:20)

L'agriculture de demain ne pourra pas ressembler à celle d'aujourd'hui. La question, c'est quelle agriculture voulons-nous, pour nous et pour nos enfants ? *Nourrir le vivant*, un podcast du Cirad. Saison 5, épisode 4 : La valeur de l'agroécologie.

Sylvaine Lemeilleur (00:40)

C'est quoi l'apport de l'agriculture conventionnelle ? En fait, ça a été de produire énormément, de manière intensive, avec peu de main-d'œuvre. Donc on a remplacé le travail par des intrants : pesticides, herbicides, engrains et mécanisations. Donc forcément, quand on parle d'agroécologie, on n'est pas dans le même espace-temps. On ne cherche plus à produire beaucoup dans un court terme, mais à produire bien et plus longtemps. Forcément, c'est plus de temps de travail. Et aujourd'hui, la main-d'œuvre, c'est plus cher que la production d'intrants ou que le pétrole. Alors, ça changera peut-être dans le futur, mais pour l'instant, c'est encore le cas.

Commentaire (01:15)

Sylvaine Lemeilleur est économiste au Cirad. Elle s'intéresse à l'agroécologie et aux certifications qui viennent soutenir les agriculteurs engagés dans une transition écologique.

Sylvaine Lemeilleur (01:24)

Effectivement, l'agroécologie, aujourd'hui en termes de coûts, elle peut paraître moins rentable. Par contre, elle coûte aussi moins cher en intrants. Du coup, je suis aussi moins dépendant des

fluctuations de prix des intrants, qui sont souvent importés. Et puis, ce qui est intéressant en agroécologie, c'est qu'en fait, on va pouvoir parler de rendements croissants. Plus on utilise des engrains organiques, plus on améliore aussi la structure de sol et plein de choses qui vont être bénéfiques dans la production dans le futur, et aussi pour la santé des paysans. Alors qu'à l'inverse, l'agriculture conventionnelle, on peut parler de rendements décroissants, c'est-à-dire que la productivité n'augmente pas dans le temps, même au contraire, on va avoir un appauvrissement des ressources utiles à la production.

Commentaire (02:08)

Au niveau agronomique, les pratiques agroécologiques peuvent se définir selon deux grands principes : l'amélioration de la santé des sols, et le développement de la biodiversité dans les parcelles cultivées et aux alentours. Si les qualités écologiques de ces pratiques sont reconnues et bénéficient d'un large consensus scientifique, c'est plutôt la question de la rentabilité de l'agroécologie qui freine l'adoption de ce mode de production. Aujourd'hui, de nombreux agriculteurs sont par exemple obligés de vendre leurs produits agroécologiques au prix du marché conventionnel.

Sylvaine Lemeilleur (02:39)

L'agroécologie, c'est une qualité invisible sur le produit fini. Je peux difficilement savoir, ou alors à des coûts prohibitifs, si la pomme que j'achète ou la farine de blé que j'achète est produite de manière agroécologique. On pourrait savoir, en partie, si c'est produit de manière agroécologique en faisant des tests de résidus, par exemple, sur les produits. Mais un consommateur ne va pas faire des analyses de résidus. C'est pour ça qu'il y a un certain nombre de normes volontaires et de certifications qui ont émergé dans les marchés alimentaires pour garantir ces modes de production.

Commentaire (03:14)

En France, les premiers labels pour l'agriculture apparaissent dans les années 1970. Face à l'éloignement progressif des consommateurs des lieux de production, l'objectif de ces certifications était de garantir la qualité d'un produit au moment de l'achat. Peu à peu, des normes publiques apparaissent ainsi pour protéger les modes de production dits « sans chimie ». Ces normes s'imposent en même temps que des contrôles par audit externe, un système bien connu dans le secteur industriel. On les appelle les « certification tierce partie ».

Sylvaine Lemeilleur (03:46)

C'est un auditeur externe qui appartient à un organisme de certification, accrédité par l'État bien généralement, qui va venir contrôler sur le champ si effectivement le cahier des charges et la norme attendue est bien mise en pratique. Et ensuite l'organisme de certification va décider si oui ou non le producteur va pouvoir utiliser le label. Cette certification est payante, et elle est venue s'imposer au secteur agricole au nom de l'impartialité et de la neutralité dans les contrôles. Si la certification tierce partie peut paraître pertinente dans le secteur industriel, puisqu'on maîtrise tous les paramètres de production, et finalement un clou, qu'il soit produit ici ou ailleurs, on peut l'avoir de manière identique. En agriculture, ça paraît quand même beaucoup plus compliqué, parce qu'on va avoir des contextes pédologiques, climatiques, différents. On ne va pas du tout maîtriser les paramètres de la même manière. On a aussi un environnement changeant avec le changement climatique, etc. Donc, avoir une certification de tierce partie qui va s'appuyer sur des indicateurs de contrôle dé-situés, afin qu'ils

puissent être généralisables partout, ça va être beaucoup moins pertinent dans les réalités de terrain.

Commentaire (05:02)

Au fil des années, les certifications tierce partie se sont largement imposées, et ce malgré le fait qu'elles ne sont pas adaptées aux contextes changeants des productions agricoles. Surtout, elles ont remplacé des dispositifs de coopération non marchands, qui ont pourtant été à la base du développement de l'agriculture biologique ou de l'agroécologie dans de nombreux territoires. Des coopérations entre paysans et organisations paysannes, qui reposaient sur le partage de savoirs et la co-création au sein du monde agricole. Selon la chercheuse, la généralisation de ces certifications marchandes a d'ailleurs engendré une cassure entre l'agriculture biologique et l'agroécologie.

Sylvaine Lemeilleur (05:40)

À force d'indicateurs dé-situés, généralisables, on arrivait à transformer ce qui était au départ l'agriculture biologique, qui pouvait se confondre avec les principes de l'agroécologie actuelle. On a amené l'agriculture biologique vers justement une forme industrielle de production. Et c'est ce qui est décrié par pas mal d'acteurs du monde de l'agroécologie, justement. De dire qu'en fait, aujourd'hui, l'agriculture biologique, elle ne repose plus du tout sur la manière dont les écosystèmes fonctionnent. On va faire de l'agriculture biologique en achetant des intrants, certes organiques, mais toujours en faisant venir de l'extérieur différents intrants dont on a besoin pour produire. Alors que l'agroécologie, elle est basée justement sur...on essaie de reproduire des écosystèmes mais à l'intérieur de sa ferme. Et on va essayer de produire, par les ressources présentes sur la ferme, les différents engrains, pesticides, etc.

Commentaire (06:34)

À l'heure actuelle, si certains organismes internationaux comme la FAO ont défini des grands principes de l'agroécologie, il n'existe aucune norme publique comme il en existe pour l'agriculture biologique. De manière générale, les certifications tierce partie sont donc souvent inadaptées à la production agroécologique, en plus d'être chères.

Georges Ngouni Tadjiotio (06:54)

La certification tierce partie fonctionne mal à cause de la cherté, et puis c'est un peu une certification qui est mise en place avec une approche top-down. Ça veut dire que le certificateur vient, c'est un consultant ou bien c'est quelqu'un qui est payé par une organisation de certification, il vient, il travaille, il n'y a pas un souci solidaire là-dessus, il n'y a pas un souci de participation là-dessus, il fait son rapport et il part. Il prend son argent et ça coûte cher.

Commentaire (07:19)

Georges Ngouni Tadjiotio est coordinateur de l'ONG GADD au Cameroun. Depuis sa création en 2004, le GADD, pour Groupement d'appui pour le développement durable, accompagne des agriculteurs dans l'ouest du pays. Ces dernières années, l'utilisation des engrains chimiques et des pesticides a fortement augmenté au Cameroun. Dans l'objectif de réduire les risques de contamination des environnements, mais aussi des paysans eux-mêmes, l'ONG s'est penchée sur l'agroécologie et l'agriculture biologique. Mais pour valoriser ces produits, et face aux impasses de la certification tierce partie, le GADD s'est tourné vers un autre type de certification : le système participatif de garantie, aussi appelé SPG. Ces systèmes sont des alternatives à la certification tierce

partie. Ce sont des certifications non marchandes, basées sur l'évaluation par les pairs. Autrement dit, les producteurs s'évaluent entre eux pour garantir la qualité des produits. Bien souvent, les SPG incluent aussi d'autres acteurs dans les processus d'évaluation, comme des acheteurs ou des consommateurs. Sylvaine Lemeilleur étudie depuis une dizaine d'années ces dispositifs de coopération.

Sylvaine Lemeilleur (08:24)

Ça va être un binôme de producteurs ou un trinôme de producteurs. Parfois, c'est un producteur, un consommateur. Mais on va avoir une évaluation sur la ferme des différentes pratiques. On peut même évaluer les factures, un ensemble de critères administratifs qui peuvent être utiles pour évaluer la conformité de la ferme vis-à-vis de la norme visée. Il est rare dans le SPG que la décision se fasse au champ, pour savoir si la personne peut utiliser ou pas le label. Bien généralement, il y a des commissions qui sont créées où justement les évaluateurs viennent présenter les résultats de leur évaluation et il va être discuté collectivement si la ferme va pouvoir bénéficier du label.

Georges Ngouni Tadjiotio (09:15)

Au niveau de notre zone d'intervention, il y a un seul SPG qui regroupe 280 producteurs. Et il y a toujours de nouveaux producteurs, de nouveaux producteurs, de nouveaux productrices qui, tous les jours, frappent à la porte du SPG. Et localement également, nous avons développé deux instruments. C'est-à-dire qu'en marge du fait qu'il y a déjà la certification, nous organisons des foires locales pour leur permettre de vendre leurs produits selon des circuits courts. Nous avons également, avec eux, créé une boutique, une boutique bio. Donc, ça permet également aux gens qui ont des produits frais de venir les déposer à la boutique et ainsi de suite.

Commentaire (09:51)

Aujourd'hui, on compte plus de 300 SPG dans plus de 78 pays du monde, avec presque 1,5 million de producteurs certifiés par ce mode de garantie. Souvent, ces SPG viennent garantir une production en agroécologie, et parfois en agriculture biologique. L'intérêt de ces dispositifs, au-delà de donner accès à une certification, c'est d'abord le tissu de solidarité sur lequel il repose. Comme l'explique Sylvaine Lemeilleur, les SPG sont aussi un espace d'échanges où sont évoqués les difficultés auxquelles font face les producteurs.

Sylvaine Lemeilleur (10:23)

En gros, si la norme est bien faite, n'importe quel producteur qui applique les pratiques requises doit pouvoir répondre à la norme. Donc s'il n'y arrive pas, dans le SPG, on part du principe que ce n'est pas que la personne a triché, c'est qu'elle n'a pas réussi. Et si elle n'a pas réussi, c'est qu'il faut l'aider à trouver des solutions techniques pour réussir. C'est vraiment très différent de la certification tierce partie. C'est aussi pour ça qu'on dit que les SPG ne fournissent pas seulement une valeur marchande, ils peuvent créer une valeur marchande parce que le producteur va pouvoir apposer un logo, un label sur ses produits et peut-être vendre plus cher. Mais ça crée aussi de la valeur cognitive puisqu'on va avoir de l'échange de connaissances, mais aussi les valeurs sociales, avec toutes ces solidarités qui peuvent se créer. Si par exemple un producteur se retrouve face à une difficulté pour être en conformité, ou une autre difficulté qui peut être qu'une année il va y avoir une inondation sur sa ferme, etc. Ces commissions, qui sont en fait d'autres formes d'organisations paysannes, des nouvelles formes d'organisations paysannes, elles vont pouvoir mettre en place des chantiers participatifs pour aller aider un producteur à remettre sa ferme en place ou à défricher certaines

zones qui sont nécessaires à ce qu'il produise assez sur sa ferme pour produire ses intrants, etc. En fait, il y a des formes de solidarité qui vont être aussi générées par le système participatif de garantie.

Georges Ngouni Tadjiotio (11:58)

C'est un mode de certification qui met l'homme au centre de tous les intérêts. Donc ce n'est pas forcément basé sur le bénéfice, mais on met l'intérêt de l'homme au centre du processus. Et dès lors qu'on a mis l'homme au centre du processus, ça permet de développer des mécanismes plus facilitants pour lui permettre d'accéder au marché et avoir les revenus qui lui permettent de vivre.

Sylvaine Lemeilleur (11:50)

Ces certifications, ces labellisations, ont une vision beaucoup plus holistique et ne vont pas considérer que l'éventuel bénéfice climatique de la production agricole, des pratiques vertueuses, mais aussi prendre en compte d'autres services écosystémiques et notamment regarder tout ce qui va être en termes d'impact sur la biodiversité, d'impact sur l'eau, sur la santé du sol de manière générale. Donc tous ces co-bénéfices, finalement, qui peuvent être rendus également par des pratiques agroécologiques.

Commentaire (12:20)

Alors que la certification tierce partie éloigne les producteurs les uns des autres, les SPG viennent recréer un tissu social, non seulement entre producteurs, mais aussi avec d'autres acteurs du territoire. Dans certaines commissions, on retrouve ainsi des communes ou encore des cantines scolaires.

Sylvaine Lemeilleur (12:36)

La certification tierce partie s'est développée pour répondre à des marchés globaux. On va avoir des producteurs qui peuvent être complètement atomisés, produire de manière biologique dans leurs coins, sans aucune interaction, pour un marché global. Les SPG, ils sont intéressants au sens où justement, quand on remet les différents acteurs d'un système alimentaire ensemble dans la décision, on va re-territorialiser les systèmes. Aujourd'hui, c'est vraiment ces expériences-là qui sont attendues pour avoir des systèmes alimentaires plus durables et qui correspondent mieux aux attentes des différents contextes.

Georges Ngouni Tadjiotio (13:11)

Je crois que l'idéal au Cameroun, c'est de permettre à ce qu'il y ait d'autres SPG qui naissent dans d'autres régions du Cameroun, et que progressivement, nous les fédérons, qu'on ait un SPG national. Parce qu'actuellement, notre SPG est vraiment le seul SPG fonctionnel au Cameroun. Il y a certains qui annoncent des SPG mais qui ne sont pas fonctionnels. Un SPG, ça demande de l'énergie, ça demande du temps et beaucoup de tact. Ça, c'est clair. Donc, notre idée, c'est de permettre à ce que dans certains bassins de production bien reconnus, que la sensibilisation en matière d'agroécologie et d'agriculture biologique puisse être opérée. Et puis, à la suite de ça, on facilite la mise en place d'un SPG. Donc, si on a trois, quatre SPG, on travaille dans une démarche fédérée pour avoir un logo, un label national.

Commentaire (14:01)

L'évaluation par les pairs, promue dans les SPG, a parfois du mal à se faire reconnaître comme un

mode de certification crédible. Pourtant, les récents travaux en recherche montrent que ces systèmes sont tout aussi crédibles que les certifications de tierce partie, voire même plus efficaces.

Sylvaine Lemeilleur (14:19)

En recherche, l'évaluation par les pairs est commune, elle est même reconnue au niveau mondial. On est tous évalués par nos pairs. Si moi j'évalue un article scientifique d'un autre chercheur, à la fois je vais peut-être donner des conseils pour améliorer l'article, mais je vais aussi apprendre des choses, parce que souvent si on accepte de faire ces évaluations, c'est qu'on est sur des fronts de recherche, donc ça nous intéresse. C'est exactement ça l'évaluation par les pairs, et on peut vraiment faire le parallèle avec l'évaluation par les pairs dans les SPG en agroécologie. Et autant dans la recherche c'est quelque chose qui est reconnu mondialement, autant, dans le secteur agricole, l'évaluation par les pairs, soit-disant, serait suspectée de non-neutralité, de non-impartialité.

Commentaire (15:06)

Aujourd'hui, des SPG fleurissent un peu partout, principalement dans les pays du Sud. Georges Ngouni Tadjiotio et Sylvaine Lemeilleur font tous les deux parties d'une plateforme qui regroupe les SPG d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et dont l'objectif est de partager les expériences autour de ces innovations, qui restent minoritaires face au poids des certifications marchandes.

Sylvaine Lemeilleur (15:27)

Il faut savoir quand même que dans le secteur agricole, la certification de tierce partie, c'est un énorme marché. Et il y a énormément d'intérêts économiques à ne pas forcément vouloir voir émerger d'autres formes d'évaluation.



CONTACTS

Sylvaine Lemeilleur

Montpellier, France

sylvaine.lemeilleur@cirad.fr

Georges Ngouni Tadjiotio

Dschang, Cameroun

onggadd2004@gmail.com

podcast@cirad.fr

La saison 5 de *Nourrir le vivant*, le podcast du Cirad

À l'occasion des 40 ans du Cirad, Nourrir le vivant vous propose de revenir sur quelques-uns des grands enjeux du monde agricole. Biodiversité cultivée, crédits carbone, conflits fonciers... Au Sud comme au Nord, l'agriculture se transforme. Et si, pour mieux envisager l'avenir, on jetait un coup d'œil dans le rétroviseur ? Embarquez pour six nouveaux épisodes, diffusés chaque vendredi à partir du 18 avril 2024.

À écouter via [notre site web](#), ou bien sur [Acast](#), [Spotify](#), [Deezer](#), [Apple Podcast](#), ou encore [notre chaîne YouTube](#).

Quelles agricultures pour demain ?

